

## Le DASEN tente d'éteindre le feu mais les revendications pour des moyens supplémentaires pour le Val d'Oise en urgence demeurent !

Après la déclaration intersyndicale FSU, FO, CGT, UNSA (voir verso) à l'initiative de FO, le DASEN explique son intention d'apporter « des réponses immédiates » mais dans le cadre de l'enveloppe départementale dont il dispose. Il rappelle l'engagement du recteur et de lui-même à alerter la Ministre sur les besoins exprimés.

**Suite à la grève au lycée Simone de Beauvoir de Garges les Gonesse, l'occupation du rectorat de Versailles et la mobilisation des dernières semaines dans le 95, le DASEN augmente les marges et attribue 157h... puisées sur la « réserve » et pour les seuls lycées les plus défavorisés (selon l'Indice de Position Sociale – IPS) !**

Tranches d'IPS	% Marge	Commune	Etablissement concerné	IPS de l'EPL	Marge initiale en %	Nouvelle marge en %	Marge initiale en h	Coût sup nouvelle marge en heures	Total nouvelle marge en h
Inférieur 80	8,50%	Garges	Simone de Beauvoir	78,5	3,50%	8,50%	45	66	111
80 à 80,9	7,50%								
81 à 81,9	6,50%	Sarcelles	Maryse Condé	81,5	3,50%	6,50%	40	35	75
82 à 82,9	5,50%								
83 à 84,9	4,50%	Sarcelles	Jean Jacques Rousseau	84,9	2,50%	4,50%	50	40	90
85 à 86,9	3,50%	Villiers le Bel	Pierre Mendès France	86,4	3,50%	3,50%	13	Nombre pas encore statué	13
		Goussainville	Romain Rolland	86,9	2,50%	3,50%	41	16	57

**Et pour les autres lycées généraux du Val d'Oise ? RIEN !**

**Et pour les lycées professionnels ? RIEN !**

FO a rappelé au DASEN que la revendication de la baisse des effectifs par classe (24) remonte des salles des professeurs. D'autant qu'avec le surbooking, parfois c'est 31 voire 32 en 2<sup>nde</sup> au lieu de 24 !

**Et pour les collèges ? RIEN !**

Le DASEN reconnaît qu'il faudrait un abondement de moyens...

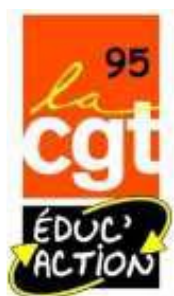
**Et pour les écoles ? RIEN !**

Le nombre affiché d'élèves par classe, la prise en compte de l'IPS en éducation prioritaire... se heurtent aux effectifs réels des classes qui explosent chaque jour du fait des centaines de classes sans remplaçant et de la répartition d'élèves dans les écoles !

Alors que la mobilisation, la grève pour les moyens pour l'Ecole, contre le « choc des savoirs » font rage depuis 3 semaines dans le 93, « *l'intersyndicale du Val d'Oise FSU, FO, UNSA, CGT et SUD appelle les personnels à se réunir dans les écoles, établissements, dans les AG de bassins, de villes ou du département pour mobiliser, mettre en débat et décider collectivement de la grève et des actions à mener.* »

**La FNEC FP FO 95 appelle à la grève mardi 19 mars et à participer aux AG pour décider des suites immédiates pour gagner sur les revendications !**

Le 15 mars 2024.



## Déclaration intersyndicale à propos du « groupe de travail relatif à la marge d'autonomie des lycées »

Monsieur le directeur académique,

Vous réunissez un groupe de travail ce mardi 12 mars pour « *renforcer la marge qualitative des lycées les plus défavorisés du département* ». Dans le même temps, M. le recteur a répondu lors de l'audience intersyndicale qu'aucun moyen supplémentaire ne pourrait être affecté, notamment pour le lycée Simone de Beauvoir de Garges. Il s'agirait donc de puiser dans les « réserves » initialement prévues pour les ajustements du mois de juin.

Les personnels en grève veulent des moyens supplémentaires indispensables pour fonctionner ! Ils ne veulent pas une « meilleure » répartition de la pénurie de moyens sur le département.

Nos organisations partagent cette analyse qu'il faut une dotation supplémentaire, des moyens supplémentaires pour le Val d'Oise : c'est urgent !

C'est le sens de la grève, de la mobilisation en cours aux côtés des personnels du 93 depuis lundi 26 février. Des moyens, des postes, des recrutements pour tous dans les lycées, les collèges, les écoles et le retrait du choc des savoirs. Mme la ministre doit l'entendre et débloquer les moyens à la hauteur des besoins !

Nous vous alertons sur les tensions qui se développent dans de nombreux établissements du département, tensions qui ne manqueront pas de devenir explosives en l'absence de dotation supplémentaire.

Nous réitérons notre demande d'un courrier de votre part, du rectorat en ce sens à la ministre Belloubet.

Le 12 mars 2024.